COMPTE-RENDU DES CAPL EDR DU 12 MARS 2015 Catégories A,B,C

Le jeudi 12 mars 2015 se sont tenues les CAP locales d'information n° 1, 2 et 3 à la DRFIP 59 concernant les modalités de constitution du vivier de l'Equipe Départementale de Renfort.

Solidaires Finances Publiques a déploré dès sa liminaire le caractère fermé des débats sans possibilité d'argumenter sur les candidatures rejetées. Cependant, la Direction a précisé que les agents non retenus auraient pu demander l'équipe de renfort dans le cadre du mouvement de mutation national sans bénéfice de priorité.

L'Administration a présenté les nouveautés concernant l'EDR :

- le regroupement des différents statuts existants en une seule entité,
- l'affectation nationale,
- le zonage plus fin au niveau départemental (arrondissement de Lille, CPS Relais, Douai, Dunkerque et Nord Valenciennes),
- la résidence administrative fixée au site le plus proche du domicile au sein du département du Nord à compter du 01/09/15.

Les critères énoncés par l'Administration pour la constitution du vivier sont :

- la mobilité géographique soutenable,
- le profil du candidat,
- l'ancienneté administrative.

La Direction a précisé que ses choix étaient également liés aux contraintes budgétaires des remboursements de frais de déplacement.

Solidaires Finances Publiques a demandé que l'information aux agents postulants soit délivrée plus tôt dans l'année. La Direction a reconnu le caractère tardif et précipité du recrutement cette année. Elle s'engage à l'avenir à diffuser des informations plus détaillées (nombre de vacances prévisionnelles par grade pour le 591 et 592 et profils recherchés avec une nomenclature précise mais non contraignante).

L'Administration a aussi reconnu une erreur de vocabulaire concernant la liste de préférences géographiques demandées aux candidats. Lors de l'étude des dossiers, cette liste a été considérée comme une liste de voeux, et donc comme un indicateur de la volonté réelle de mobilité géographique. L'Administration s'engage à être plus claire sur ce point à l'avenir.

Pour conclure, Solidaires Finances Publiques se déclare opposé à ce type de recrutement au profil qui déroge à la règle de l'ancienneté administrative.

Solidaires Finances Publiques 59 - Tél : 03 20 95 63 90 - Fax : 03 20 95 63 91
solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr